



## Création ou renouvellement de votre licence 2018-2019

### Remplir votre papier de licence en 3 étapes :

#### **ETAPE 1 :** Remplissez votre demande de licence

- Tous les champs \* **rouges** sont obligatoires
- remplir et signer la partie assurance
- remplir, dater et signer la partie identité
- pour les mineurs, pensez à remplir, dater et signer la case « dopage ».

#### **ETAPE 2 :** La partie médicale

- Si vous avez donné un certificat médical l'an dernier, remplissez le questionnaire médical
- Si vous n'avez pas donné de certificat médical la saison dernière ou si vous avez besoin d'un surclassement (années 2012, 2010, 2008, 2006, 2004, 2003, 2002, 2001) : Faites remplir et signer les cases « certificat médical » et « sur-classement », par votre médecin.

#### **ETAPE 3 :** Retournez tous les documents suivants à votre club :

- la demande de licence
- le questionnaire médical si votre certificat médical date de la saison dernière
- une photo d'identité 15 mm x 20 mm
- la fiche de renseignement du joueur
- pour les personnes nés en 2000 et les nouveaux licenciés majeurs : une photocopie de la carte d'identité.
- Un chèque établi à l'ordre de « Feillens Replonges Basket-Ball »

**Attention :** Tout dossier incomplet sera refusé car il ne pourra pas être déposé auprès du comité de l'Ain qui est le seul à autoriser la qualification d'un joueur.

Pour rappel, une licence ne sera validée qu'avec l'acceptation intégrale du règlement du FRBB.

Vous pouvez le retrouver sur notre site : [www.frbb.fr](http://www.frbb.fr)

### Cotisation saison 2018-2019 :

BB Ballon	2014 / 2015	55 €
U7	2012 / 2013	92 €
U9	2010 / 2011	97 €
U11	2008 / 2009	97 €
U13	2006 / 2007	117 €

U15	2004 / 2005	127 €
U17/U18	2001 / 2002 / 2003	127 €
U20	1999 / 2000	132 €
SENIOR	1998 et avant	142 €
LOISIRS	1998 et avant	85 €

### Tarifs pour les familles nombreuses :

- Deux enfants licenciés : - 10€
- Trois enfants licenciés : - 15€

### Mode de paiement acceptés :

- Chèques / espèces
- Coupons sports ANCV et cohésion sociale
- Chèques jeunes 01

Vous avez la possibilité de régler en 3 fois (septembre, octobre, novembre 2018)